

oe *objectif*
emploi

Service public de l'emploi
Office régional de placement

Mars 2014
N°20

L'apprentissage

Une voie de formation pertinente

Salon de la formation 2014

Du 26 au 30 mars à Moutier

Formation en entreprise

Plein emploi pour l'apprentissage

L'apprentissage, une voie pertinente

L'apprentissage permet de former des personnes à différents niveaux de compétences. Il est surtout en parfaite adéquation avec les besoins en main-d'œuvre de notre économie.

Texte Jean-Luc Portmann, adjoint au chef du Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire



Jean-Luc Portmann

Le système suisse de l'apprentissage alterne formation pratique en entreprise et formation théorique et de culture générale à l'école. Il est envié à l'étranger et reconnu comme un système très efficace. Sa grande force est de mettre immédiatement l'apprenti-e en contact avec la réalité du monde du travail. L'apprentissage permet à deux tiers des jeunes Suisses d'acquérir de solides connaissances de base. Il constitue le point de départ d'une formation continue tout au long de la vie et offre de nombreuses perspectives professionnelles.

Les diverses possibilités d'apprentissages

Il est possible d'effectuer un apprentissage dans plus de 250 professions. Outre la formation duale en entreprise, il peut aussi se faire à l'école à plein temps.

L'apprentissage qui débouche sur un certificat fédéral de capacité (CFC) dure trois ou quatre ans.

Pour les jeunes aux aptitudes essentiellement pratiques, il existe des apprentissages d'une durée de deux ans avec une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) à la clé. Après l'obtention de celle-ci, il est possible d'entrer dans le monde du travail ou de continuer sa formation professionnelle afin d'obtenir un CFC. L'apprentissage peut être complété par une maturité professionnelle, qui est une formation complémentaire de culture générale. La maturité professionnelle est obligatoirement liée au certificat fédéral de capacité. Il y a donc deux titres pour une formation, le premier représente le passeport d'entrée pour les Hautes Ecoles Spécialisées (HES); le second permet d'entrer directement sur le marché du travail en qualité de professionnel qualifié. La maturité professionnelle peut être effectuée soit pendant, soit après l'apprentissage.

L'apprentissage n'est pas une fin en soi

Longtemps, l'apprentissage a été considéré comme une fin en soi. Mais, avec l'évolution des besoins du monde du travail, de nombreuses offres complémentaires ont été développées. Il y a d'abord l'examen professionnel

(brevet) et l'examen professionnel supérieur (maîtrise). Cette voie permet à des titulaires de CFC d'acquérir des connaissances approfondies dans leur domaine. Ces formations ouvrent les portes à des postes à responsabilité dans les entreprises ou facilitent le passage à l'indépendance (se mettre à son compte). Elle a lieu en emploi. Il y a également les filières dans les écoles supérieures qui débouchent sur l'obtention d'un diplôme reconnu par la Confédération portant la mention « ES ». En principe, les études durent deux ans à plein temps ou trois ans en emploi pour les personnes titulaires d'un CFC du domaine d'études. Le but est de former des diplômés capables d'assumer des tâches et des fonctions dirigeantes réservées aux cadres moyens. A ces formations du degré tertiaire, il convient d'ajouter les Hautes Ecoles spécialisées que nous pourrions appeler « Universités des métiers ». Ces écoles permettent à une personne titulaire d'un CFC et d'une maturité professionnelle d'obtenir un titre de niveau universitaire, soit un bachelor, puis un master.

Nous observons que la volonté du monde politique et économique suisse de favoriser la voie de l'apprentissage permet désormais aux apprenti-e-s d'aller jusqu'à l'obtention d'un titre d'une haute école.

N°20 Mars 2014

L'apprentissage, une voie pertinente **2**

Une voie de formation qui se porte comme
un charme dans le Jura **4/5/6**

Salon interjurassien de la formation 2014:
au Forum de l'Arc à Moutier du 26 au 30 mars **7**

L'allocation de formation (AFO):
passer du chômage à l'apprentissage **8**

« L'évolution démographique à la baisse risque d'accroître encore le nombre de places d'apprentissage disponibles ces prochaines années. »

Olivier Tschopp, chef du Service de la formation du Canton du Jura

Par Elisabeth Baume-Schneider
Ministre de la Formation, de la Culture et des Sports

L'apprentissage, c'est l'affaire de tous

L'apprentissage est un véritable pilier du système suisse de formation. Orienté vers la pratique, il est porteur de sens pour de nombreux jeunes. Avec la filière lycéenne et la filière de culture générale, il contribue à la prospérité socio-économique de notre région.

L'apprentissage incarne un trait d'union solide et apprécié entre le monde de l'entreprise et les jeunes. Il favorise la transmission d'un savoir-faire spécifique et des valeurs propres aux différents corps de métier; il assure la conservation d'un patrimoine industriel et artisanal vital pour le Jura.

Avec 70% environ des jeunes qui optent pour une formation professionnelle après l'école obligatoire, 946 nouveaux contrats d'apprentissage signés pour l'année 2013-2014 – un nouveau record – sur un total de 2500 contrats pour l'ensemble des formations professionnelles (tous degrés confondus), le canton du Jura est conscient de la richesse de cette voie de formation qui permet une bonne intégration sur le marché du travail et/ou des perspectives d'études par la suite dans les Hautes écoles spécialisées, telle que par exemple la HE-Arc.

Le marché du travail roule à plein régime dans plusieurs secteurs avec des perspectives d'emploi prometteuses. Il est indispensable de veiller à maintenir et promouvoir des conditions-cadres de formation de qualité pour assurer la relève d'une main-d'œuvre qualifiée.

L'Etat s'engage aux côtés des entreprises pour proposer une vaste palette d'apprentissages accessibles à toutes et tous et souhaite mener chaque jeune vers la réussite de sa formation. On relève encore trop de ruptures de formation avec leur lot d'inquiétudes pour les jeunes, leurs parents et leurs formateurs en entreprise et en école. Il est important d'intervenir le plus en amont possible pour prévenir ces « décrochages ».

Un autre défi consiste à insérer l'apprentissage dans un environnement international en favorisant la mobilité. Les compétences linguistiques et l'expérience de vie acquises au travers d'un stage sont autant d'atouts reconnus et utiles aux entreprises jurassiennes dont une large part des activités est consacrée à l'exportation.

L'Etat encourage dès lors l'accomplissement de stages de courte durée dans des entreprises étrangères, ainsi que de séjours linguistiques en Suisse et à l'étranger.

L'Etat doit assumer un rôle de facilitateur et garantir le développement de l'apprentissage dans de bonnes conditions. Les entreprises et les associations professionnelles doivent prendre le relais, avec à l'esprit la conviction que le choix de former un-e apprenti-e est une responsabilité au service des intérêts de la profession et de l'économie et une véritable marque de confiance à l'égard de la jeunesse.

L'apprentissage, c'est donc bien l'affaire de tous !

Dossier

L'apprentissage se porte comme un charme dans le Jura

L'offre en postes pour cette voie de formation est très élevée dans notre région et l'apprentissage jouit en outre d'une très bonne cote.

Texte Didier Walzer

Un constat pour commencer: le système jurassien de formation professionnelle, soit l'apprentissage, est bon et donne entière satisfaction aux entreprises et à l'Etat, équivalement gagnants. « A preuve, le Jura affiche, en Suisse, le taux de diplômé-e-s des hautes écoles le plus élevé, signe de la qualité de sa formation professionnelle et générale de base », souligne Olivier Tschopp, chef du Service de la formation de la République et Canton du Jura.

Il n'y a pas de désintérêt des entreprises jurassiennes pour l'apprentissage, même s'il est toujours nécessaire de convaincre celles qui se sont récemment implantées et les cadres étrangers de l'intérêt et des vertus de notre système de formation professionnelle. « Peut-être pourrait-on imaginer être plus exigeants dans certaines circonstances ou secteurs. Pourquoi pas une initiative « 1:12 » = 1 un apprenti pour 12 collaborateurs... », indique malicieusement Olivier Tschopp.

Ajoutons que les familles jurassiennes, elles aussi, sont très attachées à l'apprentissage.

Plein emploi sur le front de l'apprentissage

La situation conjoncturelle actuelle du Jura est celle d'un « plein apprentissage » grâce à la croissance des emplois et à l'implantation de nouvelles entreprises. Cela crée donc un effet d'aspiration en matière de main-d'œuvre. Conséquence: l'offre en places d'apprentissage dans

certaines professions est supérieure à la demande, par exemple dans des métiers techniques de l'industrie et aussi dans l'artisanat.

« L'évolution démographique à la baisse risque d'accentuer encore ce phénomène d'ici quelques années, prédit notre interlocuteur. Il n'est dès lors pas exclu, voire souhaitable, que l'engagement d'apprentis frontaliers (français) se généralise. »



Témoignages d'ex-apprentis

« L'apprentissage n'est pas assez valorisé »

Gabriel Odiet, 53 ans, patron de la carrosserie Magic, Delémont (10 employés)

Le dynamique chef d'entreprise a effectué, à la base, un apprentissage de tôlier en carrosserie. Une formation complétée, ensuite, par un brevet et une maîtrise fédérale dans la même profession.

Propriétaire de sa propre carrosserie depuis 1995, Gabriel Odiet estime que l'apprentissage n'est pas assez valorisé. « Les bons élèves sont systématiquement orientés vers les études au détriment des métiers manuels. Par conséquent, on manque de monde dans ces derniers. Pourtant, ils ont beaucoup évolué et il nous faut notamment des gens capables d'écrire correctement. »

Notre interlocuteur estime par ailleurs que l'apprentissage représente, outre une porte d'entrée vers des formations complémentaires, une bonne préparation aux fonctions dirigeantes. « L'on prend exemple sur son patron, sa façon d'être et de traiter avec les clients, tous différents. Ça ne s'apprend pas dans les livres. » conclut-il.

« Etre patron, une question de personnalité »

Jean-Denis Rérat, 52 ans, co-patron de Crevoisier & Rérat S.A., Porrentruy (45 employés)

Serrurier de formation, Jean-Denis Rérat estime toutefois que l'apprentissage en soi ne prépare pas forcément à la fonction de dirigeant d'entreprise : « Ce n'est pas donné à tout le monde d'être patron. Lorsque l'on voit certains apprentis, on se dit qu'ils pourraient prendre notre place. Quant à d'autres, il semble acquis qu'ils resteront toujours ouvriers. Cela dit, c'est aussi une question de personnalité et d'investissement en temps – il ne faut pas compter ses heures. Et tout s'apprend, y compris la gestion de personnel. »

S'agissant de la formule même de l'apprentissage, Jean-Denis Rérat est convaincu de son bien-fondé : « Cette formation ouvre d'autres portes par la suite.

Et il est essentiel que l'apprenti passe le plus clair de son temps en atelier et non à l'école. Ce qui est le cas chez nous. »

A ce propos, Vincent Joliat, qui assure le suivi et la qualité de l'apprentissage au Service de la formation, note que « l'engagement de personnel frontalier au sein des entreprises jurassiennes explique, par la suite, l'embauche d'apprentis frontaliers, engagés par l'entreprise pour qu'ils y effectuent une formation ».

Constat : le marché de l'apprentissage ne reflète pas forcément le marché du travail dans le sens où il n'y a pas de rapport de proportionnalité entre l'offre en places de formation et a posteriori d'emplois. Un secteur qui propose beaucoup de places

n'est pas toujours celui qui recrute le plus au terme de la formation, par exemple le commerce, la vente ou la coiffure. « Dans certains domaines, l'apprenti est une force de travail rapidement opérationnelle, alors que dans d'autres, il est considéré comme un investissement important pour l'avenir. »

Des professions qui n'ont plus la cote

A propos de la pénurie – ferblantier CFC, boucher CFC, mécanicien industriel – ou de la pléthore d'apprentis dans certaines branches, on notera que les phénomènes de transfert entre

corps de métier ont du mal à s'opérer, souvent pour des raisons d'image et de principes de formation encore bien ancrés dans l'esprit des jeunes et de leurs parents. « Par ailleurs, il arrive que des professions n'aient plus la cote, soient moins tendance, moins prestigieuses ou fassent peur aux jeunes. Il s'agit de démystifier cela, notamment en matière de stéréotypes – métiers masculins/féminins –, de pré-requis – bosse des maths, par exemple – et de faire évoluer en parallèle la culture d'entreprise en faveur de métiers délaissés pour les rendre plus attractifs », conclut Olivier Tschopp.

Bapp.ch, la bourse des places d'apprentissage

Afin de faciliter la recherche de places d'apprentissage, le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire a ouvert, en 1998, le site www.bapp.ch.

Au fil du temps et des mises à jour, ce site est devenu une référence pour les jeunes, leurs parents et les entreprises formatrices (plus de 9000 visites lors du dernier trimestre 2013).

Conscient de l'importance de ce moyen de communication, qui est aussi une passerelle vers les entreprises, le Service de la formation a modernisé la présentation du site, en amélioré la lisibilité et le confort d'utilisation (avec, en sus, un accès par application smartphone et QR code) tout en étoffant son contenu.

Le menu comprend aujourd'hui plusieurs

nouvelles rubriques, notamment la liste des entreprises formatrices (avec la possibilité d'une recherche par profession), les avantages de l'apprentissage, oser tous les métiers, informations de la plate-forme (valorisation des métiers techniques et baromètre de l'emploi), la maturité professionnelle, l'agenda des manifestations, ainsi que des liens et documents utiles (tests d'entrée pour l'apprentissage notamment).

Le site bapp.ch contient près de 200 places d'apprentissage disponibles pour la prochaine année scolaire 2014-2015.

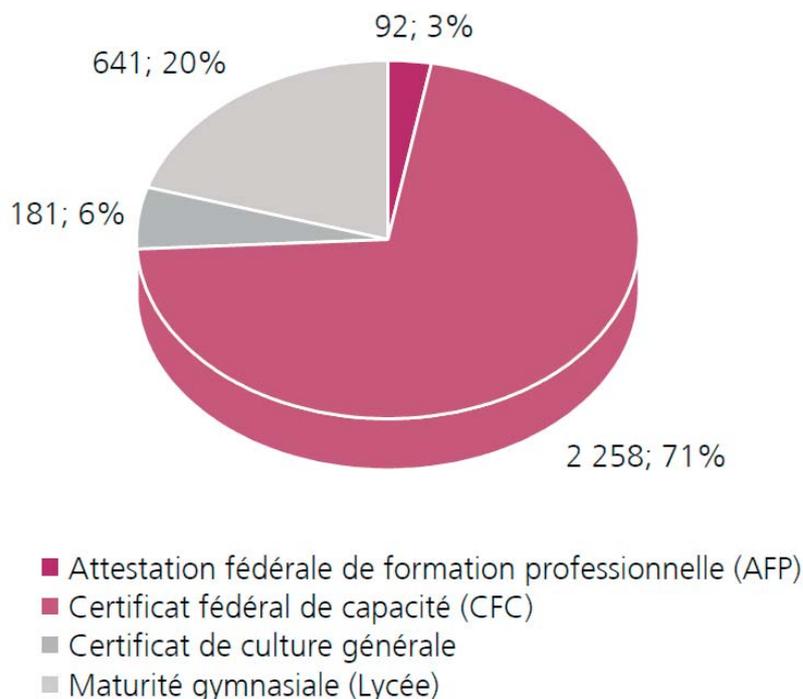
A noter, en outre, que la plate-forme Formation-Emploi-Économie (PFEE) a été instituée par le canton du Jura en 2012 pour la promotion de la formation professionnelle et pour encourager et faciliter l'accès à des formations en phase avec le tissu économique jurassien.

Contacts au Service de la formation

- pour le site bapp.ch: Vincent Joliat (tél. 032 420 71 64; vincent.joliat@jura.ch)
- pour la plate-forme PFEE: Jean-Frédéric Anker (tél. 032 420 71 68; jean-frederic.anker@jura.ch)



Apprentis et élèves du secondaire II en 2012 selon le type de diplômes visés (source : SFO)



Plus de 70% des jeunes en formation visent un CFC via un apprentissage en entreprise ou une école à plein temps (école de métiers, école de commerce).

Salon interjurassien de la formation 2014

Du 26 au 30 mars, le Forum de l'Arc, à Moutier, fera la part belle à la formation sous de multiples formes via le Salon interjurassien de la formation 2014. Cet événement a lieu tous les deux ans. Il est organisé conjointement par les services de la formation professionnelle du canton du Jura et de la Berne francophone, ainsi qu'avec le Groupement interprofessionnel JU/ JB (GIP). Texte Didier Walzer

Le Salon interjurassien de la formation est l'une des plus grandes expositions de métiers en Suisse romande. Plus de 150 professions y sont représentées sur une quarantaine de stands occupant une surface de 4700 m². Plusieurs milliers de visiteurs sont attendus.

« L'objectif principal de la manifestation est d'aider chacun à trouver sa voie professionnelle. On y découvre divers métiers et aussi les possibilités de préapprentissage, de formation sur deux ans avec attestation, de maturité professionnelle, ainsi que les différentes études tertiaires », explique Aprile Alessia, collaboratrice scientifique et suppléante du chef de la section francophone de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne.

Le salon est destiné aux jeunes (et moins jeunes) qui désirent en savoir davantage sur la formation professionnelle et les diverses possibilités qui s'offrent à eux. Des visites pour les élèves des écoles secondaires du canton du Jura et de la Berne francophone seront organisées tout au long de l'exposition afin de les informer au mieux sur leur futur chemin professionnel.

Un accent particulier sera mis sur les professions techniques grâce à un stand qui présentera 21 métiers de l'industrie.

Plusieurs événements

Au chapitre des événements, notons une conférence de la SUVA (invitée d'honneur)



Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) est partenaire du Salon interjurassien de la formation 2014.

sur le thème de la sécurité au travail pour les apprentis.

Le public pourra en outre assister à la première éliminatoire de maçons CFC.

« Concrètement, trois Romands, autant d'Alémaniques et de Tessinois vont s'affronter et les meilleurs tenteront de remporter le titre de champion suisse aux SwissSkills de septembre prochain à Berne. Ledit champion sera qualifié pour les WorldSkills à Sao Paulo, au Brésil », indique Aprile Alessia.

Enfin, la Nuit de l'apprentissage, sorte de speed dating des métiers, permettra aux entreprises à la recherche d'apprentis et aux écoliers souhaitant commencer un apprentissage de se rencontrer avec à la clé, un contrat d'apprentissage.

La touche glamour sera apportée par

des arrangements floraux du centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier (GE), deuxième invité d'honneur.

Côté pratique

Du mercredi 26 mars au dimanche 30 mars 2014

Heures d'ouverture

Me-Ve : 9 h – 12 h et 13 h – 18 h

Sa : 9 h – 17 h

Di : 9 h – 16 h

Événements

- Jeudi 16h30 : Conférence SUVA « apprentissage en toute sécurité »
- Jeudi 18h30 – 21h30 : Nuit de l'apprentissage
- Durant tout le salon : visites guidées pour les écoles, première éliminatoire des maçons pour les SwissSkills

Entrée libre

www.salon-formation.ch

Du chômage à l'apprentissage grâce à l'allocation de formation

L'objectif prioritaire de l'assurance-chômage est d'intégrer le plus rapidement possible les demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Cependant, elle peut aussi soutenir, par l'intermédiaire de l'allocation de formation (AFO), certains chômeurs qui entreprennent une formation professionnelle complète. Objectif Emploi a rencontré Gilles Coullery, le responsable de cette mesure dans le Jura. Texte Didier Walzer



Gilles Coullery, responsable de l'AFO dans le Jura.

En quoi consiste exactement l'allocation de formation ?

L'AFO complète le salaire d'apprentissage jusqu'à concurrence de 3 500 francs. Ainsi, l'apprenti quitte le chômage et dispose d'un revenu suffisant pour vivre et peut se consacrer pleinement à sa formation, qu'il n'aurait pu entreprendre sans l'allocation, faute de moyens. Une fois qualifié, l'assuré sera moins exposé au risque de tomber au chômage ou d'y rester durablement.

Quelles formations sont envisageables avec une AFO ?

Toutes les formations professionnelles duales – entreprise + école – menant à un certificat fédéral de capacité (CFC) ou à une attestation de formation professionnelle (AFP). A l'inverse, les formations se déroulant uniquement en école, sans employeur, ne sont pas compatibles avec l'AFO.

Qui peut en bénéficier ?

L'AFO s'adresse aux bénéficiaires d'indemnités de chômage, sans formation reconnue, qui restent sans emploi malgré leurs recherches. Il faut aussi être motivé et disposer des connaissances préalables pour mener la formation à son terme, ce qui n'est pas toujours banal, la mesure étant réservée à des adultes âgés en principe de plus de 30 ans. Bien entendu, il faut trouver une place d'apprentissage (voir article Bapp, page 6).

Combien de personnes bénéficient de l'AFO ?

Chaque année, 5 à 10 Jurassiens obtiennent le versement d'une AFO pour commencer des formations d'une durée de 2 à 4 ans.

Au total, 23 personnes en profitent actuellement dans diverses professions.

Si l'on est intéressé, à qui doit-on s'adresser ?

Toute personne au chômage peut s'adresser à son conseiller ORP, qui examinera sa situation individuelle et lui fournira toutes les informations utiles quant aux démarches à entreprendre.

Impressum

Parution

4 numéros par an

Rédacteur responsable

Didier Walzer
didier.walzer@jura.ch

Tirage

3 000 exemplaires
imprimé chez Pressor SA
à Delémont (JU)

Rédaction

Objectif Emploi
Rue du 24-Septembre 1
CH-2800 Delémont

www.jura.ch/amt